



Communiqué de presse

## **La violence à l'égard des femmes : un phénomène européen omniprésent auquel la Belgique n'échappe pas**

Bruxelles, le 5 mars 2014 - L'Agence européenne des droits fondamentaux (FRA) publie la plus grande enquête à l'échelle mondiale sur la violence à l'égard des femmes. Les résultats révèlent l'étendue de la violence dont les femmes sont victimes chez elles, au travail, en public et en ligne. Tout en démontrant la vaste prévalence de la violence à l'égard de femmes adultes, le rapport détaille également les actes de violence physique et sexuelle vécus par les femmes pendant leur enfance. Au niveau de la Belgique, les chiffres rejoignent les constatations soulevées depuis plusieurs années par l'Institut pour l'égalité des femmes et des hommes et soulèvent de nouveaux constats alarmants.

### **Contexte**

L'enquête de la FRA a interrogé plus de 42 000 femmes âgées de 18 à 74 ans de toute l'Union Européenne dont 1500 par Etat membres sur leur vécu en matière de violence physique, sexuelle ou psychologique, y compris la violence domestique. D'autres sujets ont été traités, tels que la traque furtive (stalking), le harcèlement sexuel, les violences subies dans l'enfance et le rôle joué par les nouvelles technologies dans les abus subis.

En comparaison, l'Institut pour l'égalité des femmes et des hommes avait mené une étude sur « les expériences des femmes et des hommes en matière de violence psychologique, physique et sexuelle » (Dark Number) auprès de 2000 personnes en 2010 dont l'objectif était d'avoir une meilleure idée de la survenance, des formes et de la gravité de la violence physique, sexuelle et psychologique vécue par les femmes et les hommes en raison de leur sexe.

*« Certes les résultats ne peuvent être comparés directement car les méthodologies diffèrent quelques peu mais des tendances similaires peuvent être observées, explique Michel Pasteel, directeur de l'Institut pour l'égalité des femmes et des hommes. En effet, le rapport de la FRA confirme l'importance des violences psychologiques, physiques et sexuelles subies par les femmes sur le continent européen puisqu'une femme européenne sur trois affirme avoir été victime de violence physique ou sexuelle depuis l'âge de 15 ans. De plus, les résultats offrent de multiples enseignements sur l'ampleur du phénomène en Belgique et mettent en évidence de nouveaux chiffres interpellant au niveau belge. »*

### **Le rapport de la FRA confirme les tendances de l'étude belge Dark Number :**

- Les nombreuses violences psychologiques au sein du couple : 43% de femmes en Europe en sont victimes au cours de leur vie. Dans l'étude belge Dark Number les chiffres en matière de violence psychologique entre partenaires étaient également élevés: 11,9% des femmes signalaient avoir été victimes de violence psychologique au cours des 12 derniers mois.

- La violence entre partenaires subie au cours des 12 derniers mois : en Belgique 6% de femmes sont victimes de violence physique et/ou sexuelle selon FRA ( pour 4% en Europe), selon l'étude belge Dark Number 5% de femmes étaient victimes de violence grave.
- La violence sexuelle subie durant l'enfance : 14% de victimes belges avant l'âge de 15 ans selon FRA (12% e Europe), 8,9% avant l'âge de 18 ans selon l'étude belge Dark Number.

### **Constats alarmants au niveau européen et belge :**

- Une femme sur trois en Europe, soit 62 millions (33%), et 36% en Belgique, est **victime de violence physique et sexuelle** quel que soit l'auteur.
- La **violence entre partenaires** subie depuis l'âge de 15 ans : une femme sur quatre est victime de violence physique et/ou sexuelle au sein du couple (en Belgique 24% pour 22% en Europe).
- En ce qui concerne la **traque furtive** (stalking) : en moyenne, en Europe, 20% de femmes signalent avoir été victimes de traque furtive entre 18 et 29 ans. Pour la Belgique, ce chiffre est légèrement plus élevé: 27%, comme au Danemark, en Finlande, et aux Pays-Bas. Ce chiffre concorde avec celui issu d'une étude récente menée auprès de la population étudiante belge, où 25% des étudiantes ont annoncé être victimes de traque furtive<sup>1</sup>.
- Les données de FRA concernant le **harcèlement sexuel** sont particulièrement inquiétantes, tant sur le plan belge qu'europpéen : 60% de femmes ont indiqué avoir été victime de harcèlement sexuel depuis l'âge de 15 ans (55% en Europe) et 30% au cours des 12 derniers mois (21% en Europe).

### **Conclusions**

La Belgique se situe dans la moyenne européenne concernant les violences physiques et sexuelles subies depuis l'âge de 15 ans (36%) mais apparaît dans le haut du tableau pour ce qui est des violences subies au cours des 12 derniers mois (11%).

Il convient de noter que les grandes disparités entre les pays, par exemple, en ce qui concerne la violence physique et sexuelle subie depuis l'âge de 15 ans : 20% pour l'Autriche, 21% pour la Croatie, 22% pour l'Espagne, 36% pour la Belgique, 45% pour les Pays-Bas et même 52% pour le Danemark.

67 % des victimes en Europe **n'ont pas signalé** à la police ou à un autre organisme l'acte le plus sévère de violence commise à leur égard par un(e) partenaire. Dans Dark Number, 64 % des victimes **en avaient parlé** à une personne (sphère privée, médicale, etc.)

**« La propension des victimes à reconnaître et à désigner en tant que tels des faits de violence (également dans la sphère privée) peut également expliquer ces différences. La problématique peut se révéler moins taboue au sein de certains pays qui ont mené de plus grands efforts pour faire connaître et reconnaître cette forme de violence, et la rendre abordable, explique Michel Pasteel. Nous constatons, selon la FRA, que le fait d'aborder les faits avec des tiers est plus fréquent en Belgique, où 33 % des victimes (contre 16% en Europe) en ont parlé à leur médecin ou à un centre de soins et 22% à la police (contre 14% en Europe) ».**

### **Recommandations de la FRA**

L'enquête sur laquelle se fonde le rapport montre clairement que différents acteurs doivent agir pour lutter contre la violence à l'égard des femmes, notamment les employeurs, les professionnels de la santé et les fournisseurs de services internet. La FRA a formulé plusieurs recommandations pour améliorer la situation et soutenir les décideurs politiques à l'échelle de l'UE et au niveau des États membres.

### **L'Institut pour l'égalité des femmes et des hommes soutient l'ensemble de ces recommandations et plus particulièrement :**

- celle qui recommande aux États membres de l'UE de ratifier la Convention du Conseil de l'Europe sur la prévention et la lutte contre la violence à l'égard des femmes et la violence domestique (Convention d'Istanbul).
- celle qui encourage à accentuer les efforts au sein des plans d'actions nationaux spécifique de lutte contre la violence à l'égard des femmes.

L'ensemble des recommandations de la FRA sont disponibles, ainsi que les principaux résultats, dans le résumé intitulé « Les résultats en bref », ainsi qu'un mémo média et un résumé des chiffres sur le site internet de l'Institut pour l'égalité des femmes et des hommes et sur le site internet de la FRA. En outre, un outil de visualisation des données en ligne qui permet aux utilisateurs d'explorer l'ensemble des résultats de l'enquête par État membre et par thème est disponible sur le site de la FRA.

### **Méthodologie**

- Plus de 42 000 femmes âgées de 18 à 74 ans de toute l'UE, soit 1 500 femmes par État membre ont été interviewées (à l'exception du Luxembourg qui compte 900 femmes interrogées).
- Toutes les femmes interrogées ont été sélectionnées de façon aléatoire et les résultats de l'enquête sont représentatifs tant à l'échelle de l'UE qu'au niveau national.
- Les questions ont porté sur les expériences des femmes depuis l'âge de 15 ans et au cours des 12 mois précédant l'entretien.
- La Convention du Conseil de l'Europe sur la prévention et la lutte contre la violence à l'égard des femmes et la violence domestique (Convention d'Istanbul) vise à garantir une meilleure protection des femmes en tant que victimes de la violence fondée sur le genre. La convention n'a été ratifiée à ce jour que par l'Autriche, l'Italie et le Portugal, mais elle a été signée par 17 États membres de l'UE.

### **Contacts presse**

Elodie Debrumetz  
Responsable communication  
Institut pour l'égalité des femmes et des hommes  
Rue Ernest Blerot 1  
1070 Bruxelles  
E-mail : [elodie.debrumetz@iefh.belgique.be](mailto:elodie.debrumetz@iefh.belgique.be)  
Tél. : 02 233 49 47  
Gsm : 04 97 23 67 67  
<http://igvm-iefh.belgium.be>

Equipe Médias de la FRA  
E-mail : [media@fra.europa.eu](mailto:media@fra.europa.eu)  
Tél. : +43 158030-642

*Créé en décembre 2002, l'Institut pour l'égalité des femmes et des hommes est l'institution publique fédérale qui a pour mission de garantir et de promouvoir l'égalité des femmes et des hommes, de combattre toute forme de discrimination ou d'inégalité basée sur le sexe, et ce par l'élaboration et la mise en œuvre d'un cadre légal adapté, de structures, de stratégies, d'instruments et d'actions appropriés. L'Institut vise à ancrer l'égalité des femmes et des hommes dans la société pour qu'elle devienne une évidence dans les mentalités et les pratiques.*

*L'Agence des droits fondamentaux de l'Union européenne (FRA) fournit aux décideurs européens et nationaux des avis fondés sur des éléments de preuve et contribue de ce fait à des débats et des politiques mieux éclairés et mieux axés sur les droits fondamentaux.*